

Ville d'Asnières-sur-Seine
Ecole Municipale des Sports
Saison 2011/2012

Les Mercredis sportifs :

DANSE

De 6 à 12 ans
De 13h45 à 14h30 (6-7 ans)
De 14h30 à 15h30 (7-8 ans)
De 15h30 à 16h30 (9-12 ans)
Gymnase Concorde
27 rue de la Concorde

VOLLEY-BALL :

De 9 à 12 ans
De 12h à 13h30 (9-10 ans)
De 13h30 à 15h00 (11-12 ans)
Gymnase Descartes
2 rue des Mourinoux

GYMNASTIQUE :

De 6 à 12 ans
De 13h30 à 15h00 (6-7 ans)
De 15h00 à 16h30 (8-12 ans)
Gymnase Carpentier
230 rue du Ménil

ESCRIME :

De 7 à 12 ans
De 09h00 à 10h30
De 10h30 à 11h30
Complexe sportif Laura Flessel
91 boulevard Voltaire

Nouveautés :

MULTISPORTS (pratique de plusieurs sports sur l'année) :

De 7 à 12 ans
Mercredi
De 10h à 11h30
Gymnase Descartes
2 rue des Mourinoux

PATINAGE :

De 6 à 9 ans
Samedi
De 9h45 à 10h45 (6-7 ans)
De 10h45 à 11h45 (8-9 ans)
Patinoire Municipale
1 boulevard Pierre de Coubertin

Cotisation annuelle : tarif en fonction du quotient familial.

Informations générales :

Les cours débuteront **le mercredi 21 septembre 2011** dans les différents quartiers d'Asnières-sur-Seine, et s'achèveront le mercredi 27 juin 2012 (sauf pour le patinage, arrêt des cours le samedi 2 juin 2012).

Ces séances d'initiation sportive auront lieu tous les mercredis aux lieux et heures définis, sauf pendant les vacances scolaires.

Pour ces périodes, un programme de stages spécifiques d'éveil sportif sera proposé ultérieurement.

L'âge limite est déterminé par l'âge de l'enfant au 31 décembre 2011.

Toute absence devra être justifiée, si possible par téléphone le jour même ou au cours suivant auprès du professeur.

Inscriptions :

Les inscriptions à ces activités seront effectuées auprès du :

Service des Sports
29, rue de la Concorde (2^{ème} étage)
92600 Asnières-sur-Seine
Téléphone : 01 41 11 13 68
sports@mairieasnieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Pièces obligatoires à fournir le jour de l'inscription :

- un certificat médical,
- deux photos d'identité,
- la carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale du chef de famille,
- le livret de famille,
- la carte d'identité de l'enfant (sauf si présentation du livret de famille),
- une autorisation parentale si l'enfant vient s'inscrire seul.
- pour l'application du quotient familial :
 - o soit la fiche « Quotient familial 2011 » délivrée par la Direction de l'Education de la Mairie (si votre enfant est inscrit dans une des structures suivantes : accueil périscolaire, études surveillées, centres de loisirs, restauration scolaire) ;
 - o soit une copie de l'Avis d'imposition 2010 (sur les revenus 2009), le relevé récent des Allocations Familiales, le relevé des Allocations Familiales 2009.
 - o Si vous souhaitez que le plein tarif vous soit appliqué, il vous suffit de formuler cette demande (datée et signée) par écrit.

Il ne sera procédé à aucune inscription sans un dossier complet.

Ville d'Asnières-sur-Seine
Ecole Municipale des Sports
Saison 2011/2012

Cotisation annuelle en fonction du quotient familial pour les activités Danse, Volley-ball, Gymnastique, Escrime et Multisports :

Tranches	Quotient familial	Tarif
T1	0 à 200	40 €
T2	201 à 300	41 €
T3	301 à 400	42 €
T4	401 à 500	44 €
T5	501 à 600	46 €
T6	601 à 700	48 €
T7	701 à 800	50 €
T8	801 à 1 000	52 €
T9	1 001 à 1 300	54 €
T10	1 301 à 1 600	56 €
T11	1 601 à 2 000	58 €
T12	2 001 et plus	60 €
HC	Hors commune	

Cotisation annuelle en fonction du quotient familial pour l'activité Patinage :

Tranches	Quotient familial	Tarif
T1	0 à 200	60 €
T2	201 à 300	63 €
T3	301 à 400	67 €
T4	401 à 500	72 €
T5	501 à 600	77 €
T6	601 à 700	83 €
T7	701 à 800	89 €
T8	801 à 1 000	95 €
T9	1 001 à 1 300	101 €
T10	1 301 à 1 600	107 €
T11	1 601 à 2 000	112 €
T12	2 001 et plus	120 €
HC	Hors commune	150 €